

Les tentures du catafalque étaient en rapport avec tout le reste, toutes bordées d'or avec des écussons et des emblèmes religieux alternés.

Après la cérémonie, M. l'abbé Colin a adressé une chaleureuse allocution, vibrante de patriotisme, qui a profondément ému l'assistance.

Après avoir remercié la société *la France* qui avait songé à associer l'Eglise à ce grand deuil qui n'était pas seulement celui de la France, mais bien celui de toute l'Europe, il a prononcé un éloge entraînant du maréchal, qu'il a dépeint aux trois points de vue du citoyen, du capitaine et du chrétien.

Il a montré MacMahon citoyen esclave du devoir, président intègre de la République, refusant de pactiser avec l'héritier du trône qui voulait renverser la république établie.

Passant au capitaine, l'abbé Colin nous l'a montré au milieu des balles et des épreuves à Magenta, Malakoff et Sedan.

Enfin il a dépeint MacMahon chrétien, toujours et partout, et s'éteignant dans les consolations de la religion et l'espérance de la vie éternelle.

Enfin, dans sa péroraison, l'éloquent orateur a fait une pathétique invocation pour le repos de l'âme du grand maréchal.

L'abbé Colin a fait preuve d'une vigueur et d'une chaleur qui ont profondément touché les assistants.

M. le supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, est parti le 14 décembre pour New-York, où il doit s'embarquer sur *la Gascogne* aujourd'hui même à destination de l'Europe.

M. l'abbé Colin se rend en France pour l'élection du successeur du regretté M. Icard, supérieur général de la compagnie de Saint-Sulpice. Il a été désigné comme un des douze conseillers qui ont pour mission de procéder à cette élection. C'est un grand honneur dont à tous égards le supérieur du séminaire de Montréal est parfaitement digne et par sa haute science théologique et par ses vertus sacerdotales.

Nos vœux d'heureux voyage suivent M. l'abbé Colin, dans sa traversée, et M. de Foville, P. S. S., du grand séminaire, qui l'accompagne.

M. Colin doit se rendre à Rome où il fera sa visite réglementaire au collège canadien qui, comme on le sait, est sous sa juridiction. Il sera heureux de voir les progrès réalisés dans cette fondation, dont on reconnaît bien aujourd'hui l'utilité et qui rend les plus grands services à notre clergé.